



Enseignement artistique et Développement culturel intercommunal

Informations Réinscriptions 2023/2024 :

1 - Comment et quand se réinscrire ?

réinscription en ligne via l'extranet IMUSE

- Renvoyer le dossier de réinscription et les pièces à fournir :

Du 30 mai au 16 juin 2023 via l'extranet IMUSE (+le chèque pour les frais de dossier par voie postale).

- Après réception du dossier complet, un mail de confirmation sera envoyé avec le créneau du cours collectif (*AEM / atelier pratique collective*), la date de rentrée le **11 Septembre 2023**, les dates de réunions pour définir les créneaux des cours vous seront transmises ultérieurement.

- **Après le 16 juin**, si le dossier n'est pas retourné complet, l'inscription ne sera validée que sous réserve de place disponible.

2 - Quels tarifs et réductions possibles ?

- Frais de dossier : 1er élève : 22 € (*Pour tout élève supplémentaire par famille 5 €*)

- Tarif 1 : Elève résident sur une commune du SIAM = Justificatif de domicile demandé
- Tarif 2 : Enfant scolarisé sur une commune du SIAM = Attestation de scolarité 2023/2024
- Tarif 3 : Elève extérieur aux communes du SIAM.
- A noter les étudiants : de 18 à 25 ans inclus bénéficient du tarif enfant (attestation de scolarité 2023/2024)

Réductions = 10% pour le 2ème et le 3ème élève d'une même famille ; 15% pour tout élève supplémentaire (*Le rang de l'élève est déterminé par son âge, le 1er étant le plus jeune de la famille*)

3- Quels tarifs pour quelles activités ?

ACTIVITES		TARIF 1 / tranches de Quotient Familial							TARIF	TARIF
		0	400	800	1000	1200	1400	2000	2	3
		399	799	999	1199	1399	1999	et +		

LES PARCOURS DECOUVERTE

Eveil musical	Enfant	51 €	60 €	68 €	79 €	90 €	96 €	100 €	104 €	133 €
Découverte instruments	Enfant	79 €	90 €	104 €	120 €	138 €	145 €	151 €	159 €	203 €

LES PARCOURS COMPLETS

PARCOURS COMPLET - 1 ^{er} cycle - Cours individuel + AEM(1)	Enfant	240 €	276 €	318 €	365 €	419 €	440 €	440 €	484 €	750 €
	Adulte	293 €	337 €	387 €	445 €	511 €	537 €	537 €	912 €	
PARCOURS COMPLET 2 ^{ème} cycle - Cours individuel + 1 pratique collective	Enfant	240 €	276 €	318 €	365 €	419 €	440 €	440 €	484 €	750 €
	Adulte	293 €	337 €	387 €	445 €	511 €	537 €	537 €	912 €	

LES PRATIQUES COLLECTIVES SEULES

Chorales enfant ou adulte - Atelier chant musiques actuelles	Enfant	57 €	67 €	78 €	89 €	98 €	104 €	109 €	109 €	
	Adulte	67 €	81 €	93 €	106 €	117 €	125 €	131 €	131 €	
Atelier instrumental collectif : jazz ; électro ; batucada ; musiques du monde, fanfare, musique de chambre	Enfant	92 €	110 €	128 €	146 €	161 €	170 €	180 €	180 €	
	Adulte	117 €	140 €	162 €	184 €	202 €	215 €	226 €	226 €	
Groupe musiques actuelles amplifiées	Enfant	114 €	131 €	151 €	173 €	200 €	210 €	219 €	219 €	
	Adulte	123 €	141 €	161 €	186 €	214 €	225 €	236 €	236 €	
Atelier musical adapté	Enfant	123 €								

AUTRES TARIFS SPECIFIQUES										
PARCOURS COMPLET 2 ^{ème} cycle – Cours individuel - 2 instruments + 1 pratique collective	Enfant	360 €	414 €	476 €	546 €	628 €	659 €	659 €	726 €	1 122 €
	Adulte	439 €	505 €	581 €	667 €	767 €	805 €	805 €	1 368 €	
PARCOURS COMPLET + 1 ^{er} et 2 ^{ème} cycle Cours individuel + 2 ateliers*	Enfant	261 €	301 €	347 €	398 €	458 €	480 €	480 €	529 €	817 €
	Adulte	314 €	361 €	415 €	477 €	548 €	575 €	575 €	979 €	

4 - Comment régler la cotisation ?

- règlement par chèque, chèques vacances, espèces, ou prélèvement :
- mode de règlement : en 1 fois à l'inscription, en 3 fois, ou en 8 fois
- règlement en espèces (prévoir l'appoint exact) : Impérativement se déplacer au secrétariat.

- Prélèvement bancaire automatique :

À partir de 100 € de cotisation annuelle, sur 8 mensualités de novembre à juin.
Possibilité de faire un versement ponctuel avec un autre moyen de paiement pendant l'année : (*chèques vacances, chèque bancaire de votre Comité d'entreprise à l'ordre de Régie SIAM Musique*)

Pour l'ouverture du dossier de prélèvement :

Remplir le Mandat de Prélèvement SEPA

Signer et retourner le document accompagné d'un RIB

5 - Comment constituer le dossier de réinscription ?

- Règlement des frais de dossier, pour les chèques à l'ordre de REGIE SIAM MUSIQUE
- Photo d'identité récente
- Attestation d'assurance responsabilité civile validité : 2023/2024
- Justificatifs permettant l'attribution du tarif 1 (une notification de la CAF mentionnant votre quotient familial), 2 et/ou étudiant

- pour les prélèvements : formulaire Mandat SEPA + 1 RIB

Renseignez-vous auprès des CCAS de vos communes... Certaines aides peuvent vous être allouées.

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter

02 41 95 72 10 - contact@siam-49.fr

www.siam-49.fr

49, place Jean XXIII

49124 SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

